



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer

Affaire suivie par : Christophe GERVIS
ddtm-observ-sech@calvados.gouv.fr
Tél : 02 31 43 16 94

Caen, le 13 août 2026

Le préfet

à

Destinataires in fine

Objet : Passage en crise de l'ouest du département et maintien des alerte et alerte renforcée à l'est

La situation hydrologique de notre département franchit un cap particulièrement critique. Les relevés récents des débits des cours d'eau, combinés à l'épuisement des nappes phréatiques et aux prévisions météorologiques, imposent le passage « en crise sécheresse » pour plusieurs bassins versants de notre territoire : le Virois, le Bessin, l'Orne Aval et l'Orne Moyenne. Les secteurs Touques, Dives Amont et Dives Aval sont maintenus en alerte et alerte renforcée.

Ce franchissement de seuil – le plus élevé prévu par le cadre réglementaire – sur notre département entraîne l'application immédiate de nouvelles restrictions strictes sur l'ensemble des usages non prioritaires de l'eau, afin de garantir les besoins vitaux : l'alimentation en eau potable, la salubrité publique, la sécurité civile et les usages en lien avec la santé.

Si l'arrêté préfectoral ci-joint fixe le cadre légal nécessaire à la gestion de l'urgence, l'ampleur de cette sécheresse exceptionnelle qui touche la France et en particulier notre département exige une réponse qui dépasse la simple stricte application des interdictions et les messages de prévention.

→ En tant qu'élus de proximité, vous êtes en première ligne. C'est pourquoi j'appelle aujourd'hui à une mobilisation collective et structurée des municipalités et des intercommunalités pour amplifier l'impact des actions.

La situation exceptionnelle nous oblige à envisager, avec la lucidité, le risque de tensions extrêmes pouvant mener à des ruptures localisées ou prolongées d'approvisionnement en eau potable. Par-delà les restrictions d'usage, je vous invite à anticiper cette situation par la mise à jour de vos plans communaux de sauvegarde (PCS) et de veiller à leur opérationnalité pour intégrer spécifiquement ce risque de pénurie.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés à vos côtés pour vous appuyer sur le plan technique, sécuriser vos initiatives et vous accompagner dans la gestion des tensions sur vos territoires.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement sans faille et votre sens de la responsabilité publique pour conduire cette démarche collective indispensable à la préservation de notre ressource commune.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Élus, l'expression de ma considération distinguée.

*Merci d'avance de votre réponse et de votre
vigilance sur le sujet devenu préoccupant*


David CLAVIÈRE

Destinataires :

- Mesdames et Messieurs les Présidents des communautés de communes et d'agglomération ;
- Mesdames et Messieurs les Maires ;
- Mesdames et messieurs les personnes responsables de la production et de la distribution d'eau potable.